

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail

DÉCEMBRE 2019/N° 449 **2€**

DÉTRESSE
DE LA MISÈRE EN MILIEU ÉTUDIANT



Ici et maintenant

● Chronique de l'enseignement. La précarité étudiante mène au désespoir. Comme la pression sur les enseignants. État d'alerte ! P2&3 P2

Lutte syndicale

● Activité du père, décédé d'une attaque mortelle.

Un homme meurt lors d'une expulsion à Chambéry, et toute protestation se voit criminalisée. P4

● Les écoféministes contre l'atome. Rassemblement antinucléaire et féministe près de Bure. P5

● La grève territoriale en voie de démolition. La réforme de la fonction publique territoriale restreint le droit de grève dans plusieurs secteurs. Les premiers ? P10

● Adrexo, l'escamoteur d'heures. Paies en retard, siège hypothéqué, l'attaque du marché privé courrier-pub-colis tourne mal. P11

● L'employeur se met au sabotage électoral. En Saône-et-Loire, l'employeur des aides à domicile cumule discrimination, entrave et sabotage délibéré du processus électoral. P9

École

● Cette France raciste qui n'en finit pas. L'école cible des injonctions racistes du gouvernement P7

Dossier

● Retraites ! P8&9

International

● Chili, Équateur, France. Haïti. Hong Kong. USA P14 à 19.

Culture

● Les trimards du cybertariat P21.
● Vive la crise P23.



Chronique de l'enseignement

La précarité étudiante mène au désespoir. Comme la pression sur les enseignants. État d'alerte !

21 septembre, 9 novembre... Le temps est à la tristesse, le temps est à la colère. La détresse n'est pas un dégât collatéral au néolibéralisme mais elle en contient les germes en son sein-même. Ce système n'est pas à corriger, mais à détruire.

■ De la misère en milieu enseignant

Nous faisons face au deuxième acte tragique dans le secteur de l'éducation en moins de deux mois. Après Christine Renon, directrice d'une école à Pantin qui s'est donnée la mort dans son établissement le 21 septembre, en laissant derrière elle une lettre dénonçant la surcharge et l'épuisement au travail, nous assistons abasourdis à la tentative de suicide par immolation d'un étudiant à Lyon, le 8 novembre. Il dénonce lui aussi un système visant la rentabilité à outrance. Citant explicitement les responsables, il accuse « *Macron, Hollande, Sarkozy et l'UE* » de l'avoir tué. Il incrimine aussi la montée du fascisme « *qui ne fait que nous diviser* ». Nous ne pouvons que nous montrer solidaires de ces propos qui résonnent sans pareil quant à la situation sur nos campus. La manière dont il a tenté de se donner la mort étant profondément politique, nous nous devons de le prendre ainsi et de réagir en conséquence.

« **Pour qu'on ne perde pas notre vie à la gagner** »

« *Doit-on continuer à survivre comme nous le faisons aujourd'hui ?* » dit aussi le texte qu'il a écrit avant de s'immoler.

Il s'appelle Anas, il a 22 ans, et a décidé de s'imposer de mourir. Un geste de désespoir ? Le texte qu'il a écrit pour accompagner son acte montre toute la dimension politique de sa détermination.

Bonjour,
Aujourd'hui, je vais commettre l'irréparable, si je vise donc le bâtiment du Crous à Lyon, ce n'est pas par hasard, je vise un lieu politique, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et par extension le gouvernement.

Cette année, faisant une troisième L2, je n'avais pas de bourses, et même quand j'en avais, 450 euros/mois, est-ce suffisant pour vivre ? J'ai eu de la chance d'avoir des personnes formidables autour de moi, ma famille et mon syndicat, mais doit-on continuer à survivre comme nous le faisons aujourd'hui ? Et après ces études, combien de temps devons nous travailler, cotiser, pour une retraite décente ? Pourrons nous cotiser avec un chômage de masse ?

Je reprends donc une revendication de ma fédération de syndicats aujourd'hui, avec le salaire étudiant et d'une manière plus générale, le salaire à vie, pour qu'on ne perde pas notre vie à la gagner. Passons à 32 heures de travail par semaine, pour ne plus avoir d'incertitudes vis à vis du chômage, qui conduit des centaines de personnes comme moi chaque année à ma situation, et qui meurent dans le silence le plus complet.

Luttons contre la montée du fascisme, qui ne fait que nous diviser et créer, et du libéralisme qui crée des inégalités.

J'accuse Macron, Hollande, Sarkozy et l'UE de m'avoir tué, en créant des incertitudes sur l'avenir de tous-tes, j'accuse aussi le Pen et les éditorialistes d'avoir créé des peurs plus que secondaires.

Mon dernier souhait, c'est aussi que mes camarades continuent de lutter, pour en finir définitivement avec tout ça.

Vive le socialisme, vive l'autogestion, vive la Sécu.

Et désolé pour l'épreuve que c'est. Au revoir.



■ De la misère en milieu étudiant

Révolté-es, nous dénonçons nous aussi les conditions relevant de la survie en milieu étudiant. Une majorité des étudiant-es est aujourd'hui dans une situation de grande précarité tant pour l'accès au logement qu'à la nourriture. Nous nous souvenons de l'atrocité du décès de El Anfani Abdallah, retrouvé en 2015 mort de faim dans sa chambre du Crous. Comme nous l'avons déjà exprimé dans un précédent article au sujet de Christine Renon, les logiques derrière ces drames ne sont pas des

dysfonctionnements particuliers, mais des fonctionnements systémiques.

Le capitalisme néolibéral est un système qui par définition génère détresse, pauvreté et misère. Ces actes tragiques ne sont pas des accidents mais des crimes. Nous appelons à l'action

directe, aux rassemblements, et aux blocages dans tous les établissements scolaires et universités. Pour ne pas laisser ces événements tomber dans l'indifférence et pour que nous prenions conscience que collectivement nous pouvons défaire ce système qui tue.

Pour reprendre les mots de camarades de Lille, « *il n'y aura donc pas de retour à la normale. Il n'y aura pas d'appel au calme. La situation est devenue trop grave* ». La précarité tue. La justice sera faite de nos mains ou ne sera pas.

Ni oubli, ni pardon. ●

CNT Supérieur-Recherche Région
Parisienne.



N'autre école, les archives



Question de classe(s) met en ligne 10 ans de publications

L'évaluation (du zéro à l'infini, évaluer autrement, histoire de la note et de sa contestation, la notation des personnels de l'éduc...), pédagogie contre le sexisme (l'école des stéréotypes, la place des femmes dans les manuels, EPS et construction de la différence fille-garçons...), liens école-entreprise (parler du travail, préparer au travail, travailler le travail...), le handicap

à l'école, compétences et résistances, l'école en 2020 (projection sur la formation, la recherche, le syndicalisme, dix ans avant, à confronter au présent); l'école insurgée au Chiapas : en tout 37 numéros de N'autre école 1e série, de l'automne 2002 à l'automne 2016, sont disponibles en ligne, feuilletables seulement (pas téléchargeables). Mais c'est déjà ça.

www.questionsdeclasses.org/?N-Autre-ecole-1ere-serie-a-feuilleter-en-ligne

Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello

N° de CPPAP : 0623 S 0651

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org

CS c/o CNT Stics 13

c/o 1 000 Bâbords

61, rue Consolat 13001

Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Impression sur papier certifié

PEFC

Imprimerie de l'Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Le Combat syndicaliste sort en début de mois. Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou·tes !



Activité du père, décédé d'une attaque mortelle

Un homme meurt lors d'une expulsion à Chambéry, et toute protestation se voit criminalisée.

Rappel des faits. Chambéry, le 3 2019 juillet. Les policiers interviennent dans le quartier de Bellevue pour expulser une famille qui occupe un logement HLM insalubre, dépourvu d'eau et d'électricité. Lors de l'intervention, Lakhdar Bey, 50 ans, malmené et menotté, meurt d'une crise cardiaque malgré les avertissements de ses voisins qui savaient qu'il avait le cœur fragile. Le 8 juillet, le DAL et la Confédération Nationale du Logement appellent à un rassemblement devant la mairie pour protester contre toutes les expulsions et demander des explications sur ce tragique événement. De nombreuses associations, organisations syndicales et politiques se joignent à cet appel. Lors du conseil municipal, les manifestant-es interpellent Michel Dantin, maire de Chambéry, et les élu-es. La société Cristal Habitat est à l'origine de l'expulsion, le maire en est le vice président, et la présidente est l'une de ses adjointes. Non seulement nos camarades n'obtiennent aucune réponse ni le moindre mot de compassion mais ils sont violemment délogés par la police



municipale, la police nationale, la BAC et la brigade canine ! Dans le moment de panique qui suit, on se bouscule dans la salle très encombrée du conseil. Parmi toutes les personnes présentes, deux ont été poursuivies. L'une a déjà écopé de 8 mois de prison avec sursis. Yannick, militant du syndicat CNT Intercos Savoie et de la Fédération Anarchiste 73, est passé au tribunal le 4 novembre, poursuivi pour « rébellion, violence à agents et entrave au conseil municipal ».

Cette répression judiciaire est la même que celle à l'œuvre contre les

Gilets jaunes, contre tous celles et ceux qui agissent pour plus de justice sociale, plus de solidarité et de fraternité, ou pour la défense de l'environnement. Depuis des années, Yannick est de tous ces combats, et c'est tout naturellement qu'il a participé à cette action pour l'interdiction de toutes les expulsions, pour que chacun ait droit à un logement décent et que toutes les familles disposent d'un revenu leur permettant

de vivre dans des conditions dignes. C'est pourquoi nous étions nombreuses et nombreux à ses côtés pour le soutenir. Après une excellente plaidoirie de l'avocat de Yannick qui a fort mis à mal les arguments de l'accusation, le juge président le tribunal a annoncé la mise en délibéré du jugement pour le 22 novembre. Nous serons encore devant le tribunal à cette date pour dire non à la criminalisation des actions de protestation, pour nous révolter contre cette société aux mains de l'oligarchie qui ne tient plus que par la force fascisante de sa police. ●

Intercos Savoie



Les écoféministes contre l'atome

Rassemblement antinucléaire et féministe près de Bure.



Les 21 et 22 septembre derniers avait lieu dans la Meuse un week-end en mixité choisie sans hommes cis⁽¹⁾, organisé par le collectif Bombes atomiques, contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires dans les sous-

triels et écocides ont déjà eu lieu, et continuent à faire sens dans bien des endroits du globe. Qu'est-ce qui freine cette convergence en France ? Sans doute la méfiance envers certaines théories écoféministes. Ce courant de pensée a parfois justifié l'engagement écologique des femmes par un rapprochement problématique entre femmes et nature, comme si par essence les femmes étaient portées à une plus grande proximité avec le monde sensible et sauvage⁽²⁾. Or ce parallèle n'est pas du tout évident. Ce qui l'est bien plus en revanche c'est une oppression similaire : corps des femmes et territoires sont appropriés et brutalisés par les mêmes mécanismes conquérants et virilistes. La course au profit et au développement rouleau compresseur fait des dégâts aussi bien environnementaux que sociaux. D'où la nécessité de déconstruire les hiérarchies sur lesquelles repose ce modèle qui autorise la destruction d'individu-es et de territoires considérés comme négligeables. L'inclusivité était donc l'objectif affiché du week-end, avec la volonté d'être vigilant-es aux situations de dominations transphobes, racistes, validistes⁽³⁾, etc., qui peuvent resurgir aussi dans ces espaces en mixité choisie sans hommes cis.

Il semblerait que ce croisement des luttes antinucléaires et féministes ait parlé à beaucoup de monde : à peu près 500 personnes sont venues poser leur tente au camping municipal de Monthiers-sur-Saulx ce week-end là ! Les ateliers proposés, les temps d'AG et la marche sonore se sont par-

faitement bien déroulées, et les retours enthousiastes du bilan laissent présager des suites dans la région ou ailleurs en France, et la naissance d'un réseau qui pourrait bien grandir et s'amplifier. ●

Chloé pour le groupe CNT Femmes Libres

Sainté

1/ personne cis genre : en accord avec le sexe qui lui a été attribué à la naissance.

2/ Sexe, race et pratique du pouvoir, l'idée de la nature, Colette Guillaumin, Ed. iXe, 18€.

3/ validisme : le fait de ne pas prendre en compte les personnes porteuses d'un handicap.

Pour en savoir plus :

- le site de la lutte à Bure : <https://bureburebure.info/>

- le site de l'événement : <https://bombesatomiques.noblogs.org/>

- Reclaim, recueil de textes écoféministes, Emilie Hache, ed. Cambourakis, 24 €.

- Entretien avec Emilie Hache : www.youtube.com/watch?v=TpfQpsU406A



sols argileux de Bure (à quelques kilomètres de Monthiers-sur-Saulx). Pourquoi croiser ces luttes là en particulier : féminisme et résistance au nucléaire ? Ce ne sont pas les raisons qui manquent en vérité ! Tout d'abord, nombreuses sont les femmes qui participent à des luttes écologistes à se sentir -encore une fois- moins prises en compte dans des espaces qui, bien que militants, restent imprégnés de logiques patriarcales. Ensuite, c'est une histoire ancienne que cette convergence là : moins en France qu'en Amérique du sud, en Angleterre et aux Etats-Unis, des rassemblements de femmes contre des projets indus-



La grève territoriale en voie de démolition

La réforme de la fonction publique territoriale restreint le droit de grève dans plusieurs secteurs. Les premiers ?

Le décret d'application de la réforme de la fonction publique territoriale est tombé le 6 août 2019. Certain-es tombent des nues, pourtant tout était bien expliqué depuis le départ : casser les droits des travailleurs et des travailleuses dans le public. Une des mesures phares : s'attaquer au droit de grève.

Pour le moment seuls quelques secteurs sont concernés : collecte et traitement des déchets des ménages, transport public de personnes, aide aux personnes âgées et handicapées, accueil d'enfants de moins de 3 ans, accueil périscolaire, restauration collective et scolaire.

Ces personnels ont désormais obligation :

- d'informer leur participation à la

grève 48h avant ;

- d'être en grève dès sa prise de poste (fini les grèves d'une heure ou en demi-journée) ;

- de prévenir 24h avant la grève si on change d'avis ;

- de prévenir 24h avant son retour au travail, en cas de grève sur plusieurs jours.

Comment croire que les autres secteurs de la fonction publique territoriale ne subiront pas le même sort lors de la prochaine réforme ?

■ Négo de miettes

La section CNT s'est rendue au premier rendez-vous des « négociations »

sur cette réforme, pour voir quelles étaient les propositions applicables pour les agents. Seuls points négociables : « *Augmentation des taux d'encadrement durant le service minimum, et obligation de prévenir par écrit 48h avant son intention de participer à la grève* ».

Autant dire que la CNT ne signera jamais un tel accord. Le décret prévoit un temps de négociation sur un an, mais à Maizières-lès-Metz, il faut que cela soit bouclé avant les élections municipales. La CNT ne se déplacera plus pour ces négociations qui ne servent à rien. ●

CNT Ville de Maizières-lès-Metz & CCAS

Puma en rétention

Macron durcit l'aide médicale, ciblant les exilés.

En introduisant un délai de carence de trois mois, le gouvernement réduit l'accès à la Protection universelle maladie (Puma) pour les demandeurs d'asile. Cette mesure est présentée comme une « parade » aux phénomènes des migrations pour soins, qu'encouragerait la Puma, et seraient responsables de la progression des demandes d'asile en France.

La variation du nombre des demandeurs d'asile et celle du budget de la Puma sont parallèles, comme le nombre d'étrangers en situation irrégulière et le budget de l'AME, Aide médicale de l'Etat : ça ne démontre nullement que la Puma soit facteur d'augmentation de la demande d'asile. La mission d'inspections administratives (IGAS et IGF) qui a inspiré la mesure s'est centrée sur l'AME dont le budget représente cinq fois celui de la Puma. Cette mission identifie bien des phénomènes de migrations pour soins en France, mais principalement pour des soins urgents et vitaux pour des pathologies graves (in-

suffisance rénale, cancer, diabète), dispensés dans les hôpitaux, auxquels la mesure, fort heureusement, ne s'applique justement pas. Et cette mission a recommandé d'envisager avec prudence toute évolution du dispositif « qui aurait pour effet d'augmenter le renoncement aux soins et de dégrader la santé des populations cibles ».

Mais qu'à cela ne tienne, Macron décide de durcir l'accès au soin pour les demandeur-euses d'asile, qui ne sont déjà pas accueillies en France dans de bonnes conditions. Désormais, il faudrait limiter leur accès aux soins.

Afin de cliver la population encore plus, ce durcissement arrive en pleine colère du monde de la santé où l'hôpital public est en danger, baisse des moyens



(humains, médicaments, lits, matériels, locaux...). Juste au moment où la rémunération moyenne des premiers dirigeants des sociétés du CAC 40 a grimpé de 12% en 2018. ●

Fonz SEST Lorraine

Cette France raciste qui n'en finit pas

L'école cible des injonctions racistes du gouvernement.

Il y a une très forte dose de mensonges, d'instrumentalisation, d'hypocrisie, de sexisme, de racisme et de provocation dans les propos des ministres du gouvernement Macron. Blanquer en porte voix. Egalité filles-garçons ou laïcité, il ne cesse de stigmatiser.

■ Attaques même pas voilées

Morceaux choisis : « *Il y a plus de filles que de garçons qui ne vont pas à l'école maternelle pour des raisons sociétales. Et appelons un chat un chat, le fondamentalisme islamiste dans certains territoires a fait que certaines petites filles vont à l'école le plus tard possible* » (France Culture, 31/08/2019). Et au lendemain d'une agression d'un élu RN contre une maman voilée qui accompagnait une sortie scolaire : « *Le voile n'est pas souhaitable dans notre société* » (BFM-TV le 13/10/2019)*. Tout est mensonge. Non, les filles ne sont pas moins scolarisées que les garçons dans les classes de maternelle. Un rapport de son propre ministère, datant de la rentrée 2018, indique clairement le contraire. Non les femmes voilées ne sont ni « *interdites par la loi* » dans l'école, ni « *non souhaitables* » dans la rue.

La laïcité impose le respect des convictions religieuses, athées ou anticléricales. Dans et hors l'école. Alors quand le calendrier scolaire est rythmé par les fêtes religieuses catholiques, quand les élèves passent leurs épreuves du bac dans des salles d'écoles privées surmontées de crucifix, il y a vraiment provocation à vouloir multiplier les propos sur les accompagnatrices des sorties scolaires.

■ Sexisme, racisme, délation

Nous sommes révolté-es aussi que tant de sexisme vienne s'ajouter à tant de tartufferies. Ces propos

confirment le virage ouvertement raciste de la laïcité « *à la française* » et, de sa transcription scolaire, même dans une école rebaptisée « *de la confiance* ».

Quand Macron lui-même évoque « *une société de vigilance* » où il faudrait « *tout simplement savoir repérer à l'école, au travail, dans les lieux de culte, près de chez soi, les relâchements, les déviations, ces petits gestes qui signalent un éloignement avec les lois et les valeurs de la République* », il nous exhorte à une société de la délation à laquelle nous nous refuserons toujours.

Et quand les médias s'en mêlent, c'est à Zemmour et Le Pen que les micros de la haine se tendent.

La CNT éducation dénonce ces affirmations mensongères, racistes et sexistes, propos qui se situent dans la plus pure tradition de la France colonialiste.

Nous combattons toujours ces tentatives de division pour mieux nous asservir. Cela passe, pour nous, travailleuses et travailleurs de l'Éducation, par la mise en œuvre d'une école qui permet de prendre du recul, de critiquer, y compris le maître et les programmes ; de penser et d'agir par soi-même et collectivement. Une école fraternelle et sororelle, accueillante, laïque, égalitaire, émancipatrice. Aux antipodes de celle de la méfiance voulue par Blanquer et Macron. ●

Fédé CNT Educ

* Blanquer a vite récidivé : « *Oui, je pense que le voile n'est pas souhaitable, c'est ma vision de l'émancipation de la femme, je suis parfaitement libre de dire cela* » (France Inter, 16/10/2019) ce qui lui a permis d'en remettre illico une couche islamophobe : « *autre sujet de laïcité du quotidien : il y a des hommes, maintenant, qui refusent de serrer la main à des femmes... Est-ce qu'on va faire une loi pour les obliger à serrer la main des femmes ? Non, bien entendu, ce serait absurde. Pour autant, ce n'est pas souhaitable qu'ils le fassent.* »

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org

1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux

06 95 52 69 71

ul33@cnt-f.org

Syndicats régionaux PTT

Aquitaine, BP 80099, 33704

Mérignac

Culture Aquitaine 36,

rue Sanche-de-pomiers,

33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT

Salle Poly, place Poly,

63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Franche Comté

Syndicat intercorporatif de

Saône-et-Loire

et de la Nièvre

19 rue du pavé

71290 Cuisery,

CNT 21

61 rue Jeannin

21011 Dijon

[http://www.cnt-f.org/_cnt-](http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html)

interco-21_.html

06 01 22 17 94

5 Bretagne et Pays de la

Loire

Union régionale CNT

BP 30423, 35004 Rennes

CEDEX

06 34 98 30 72

bretagne@cnt-f.org

6 Centre

CNT Centre

13 rue Pierre Fournier

41600 Lamotte-Beuvron

cnt-centre@cnt-f.org

7 Champagne- Ardennes

Syndicats CNT Marne

BP 90009,

51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté Syndicats

CNT Doubs

c/o CESL, BP 121, 25014

Besançon CEDEX cnt-

doubs@cnt-f.org

CNT Jura

Sur la Roche

39370 Les Bouchoux

9 Île-de-France

Union régionale CNT

33, rue des Vignoles, 75020

Paris 01 43 72 95 34

br.rp@cnt-f.org



10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT

6 rue d'Arnal 30000

Nîmes

ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin

6, rue de Gorre,

87000 Limoges,

cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT

ur.lorraine@cnt-f.org

UD CNT Moselle

5, place des Charrons,

57000 Metz

ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT

18, av. de la Gloire,

31 500 Toulouse

Tél 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,

rue d'Arras, 59000 Lille

03 20 56 96 10

ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados

BP 02,

14460 Colombelles

Syndicats CNT Seine-

Maritime BP 411, 76057

Le Havre CEDEX Syndicat

CNT Eure

interco27@cnt-f.org

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000

bâbords 61, rue Consolat

13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT

20, rue Blaise-Pascal,

86000 Poitiers

05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT

44, rue Burdeau

69001 Lyon

Retraites : à points ou saignant ?

Sixième offensive en 30 ans. Cette fois, c'est quoi les embrouilles? Décryptage.

La réforme des retraites voulue par le gouvernement va coûter très cher notamment aux fonctionnaires. D'après le rapport Delevoye, socle du projet de réforme-démolition, un-e prof perdrait entre 300 et 500 euros par mois de pension dans le nouveau système. Macron lui-même ne nie pas ses chiffres et préconise pour compenser un peu ce choc, de fait trimer les profs plus longtemps (jusqu'à 64 ans) et d'imposer plus d'heures de travail (avec élèves, ou en formation), vacances comprises. A l'heure où la profession est en phase de burn out généralisé, ces « propositions » sont des provocations.

■ La solidarité? Pas négociable

Cette réforme est aussi un abandon pur et simple du principe de solidarité : les actifs et actives d'aujourd'hui cotisent pour l'ensemble des retraités d'aujourd'hui. Demain, chacun-e serait renvoyé-e à son petit capital de droits individuels rabougris par un mode de calcul très défavorable, et modulable à l'envi par le gouvernement d'une année sur l'autre selon la valeur variable du point.

Avec cette sixième réforme en trente ans, le projet Macron-Delevoye vise à démanteler le régime par répartition. Prétextant, la suppression des 42 régimes de retraites existants pour un régime unique, ce plan change radicalement de système. Ce sera le chacun-e pour soi : la retraite par points, où « chaque jour travaillé permettra d'acquérir des points » points dont la valeur sera décidée par le gouvernement. Fini le montant des pensions calculé pour les fonctionnaires sur les 6 derniers mois, ou les 25 meilleures années pour le privé.

Ah elle est belle, la retraite « universelle » par points ! Aucune lisibilité, aucune solidarité, mais un objectif évident : les plus privilégiés



Le système à points, déjà à moitié en place

Jusqu'ici, quand, une fois son nombre de trimestres validé, on prenait sa retraite à taux plein, le montant de sa retraite complémentaire était versé intégralement. Déjà fini, tout ça. OK, la retraite de base (Carsat) relève du système par répartition. Héritage des ordonnances de 1945 et tout et tout. Mais les complémentaires (Agirc-Arrco pour le privé, Ircantec pour la fonction publique) sont calculées dans un système par capitalisation. Par points, quoi. Et là, le système malus-bonus est déjà appliqué* : sortir du salariat l'année de la retraite à taux plein, impose désormais une décote de ses retraites complémentaires de 10%, et ce pendant trois ans. Bosser un an de plus, remet au niveau 100%. Et après ça donne dans le bonus : 10% en décalant de 8 trimestres (2 ans), 20% en décalant de 3 ans, 30% en bossant 4 ans de plus. Bon à 67 ans, quoiqu'il arrive, on revient au taux plein. Mais bien usé-e. Et si on est encore là... Avec cette réforme qui passerait tout le calcul des pensions sur un système par capitalisations, les estimations, variations et réévaluation seraient en pilotage automatique. Finis les choix politiques. On s'en remettrait à des pilotages purement technocratiques. Dans le système des complémentaires, la valeur du point est déjà fluctuante chaque année, établie selon une équation complexe et obscure qui intègre espérance de vie, nombre d'actives et d'actifs et de retraités-es, taux de croissance, espérance de vie, démographie du pays, croissance des salaires...

* Concerne depuis le 1er janvier dernier, toute personne née après 1956..

ENSEIGNER À 67 ANS



L'enfumage de l'âge

Âge pivot, d'équilibre, des notions pour faire disparaître le taux plein.

Quand on n'a pas le nez dans les simulations et traitements de son dossier retraite, l'âge de départ est le seul repère tangible, le reste étant, à nos époques précaires, mouvant, pas fiable. On parlait jusqu'ici de retraite « à taux plein », et il fallait pour cela avoir 62 ans, avoir validé le nombre de trimestres requis, ou alors 67 ans sans condition de trimestres. La novlangue libérale est passée par là, glissant des notions qui paraissent équitables : « âge pivot », « âge d'équilibre », cachant en fait la vieille technique de la carotte et du bâton : les décotes-surcotes qui ressemblent aux bonus-malus des assurances bagnole. Ce qui permet à cette réforme démolition de préserver le totem, l'« âge légal » de départ à 62 ans : on y aura toujours droit, mais sans le taux plein, avec une pension réduite, selon ce qu'on a ramassé comme points dans sa cagnotte virtuelle au long de sa carrière. Autant dire peau de chagrin, sauf si on a émargé comme patron au CAC40. Delevoye a proposé un âge pivot (ou d'équilibre) à 64 ans pour toutes à partir de 2025. Une incitation claire à bosser plus longtemps. Cet âge d'équilibre diffère de l'âge légal par le fait qu'un départ à 62 ans ne donnera pas droit à une retraite à taux plein. Si ça passe, avant l'âge pivot, c'est le malus qui s'appliquerait, le taux plein ne revenant automatiquement qu'à 67 ans pour tout le monde.

se trouveront vers des complémentaires, supplémentaires (un investissement) ou des fonds de pension, et les autres seront condamnés à la pauvreté forcée.

Cette nouvelle contre-réforme oublie la question centrale qui doit être posée dans notre société, celle de la redistribution des richesses pour améliorer les conditions de vie des anciens laborieux-ses et y compris de ceux qui n'ont pas pu cotiser.

Rappel : le bénéfice des seules entreprises françaises du CAC 40 c'est plus de 88 milliards d'euros pour 2017-2018...

■ Fonds de pension en embuscade

Derrière cette réforme, ce sont aussi les fonds de pension qui guettent ! En changeant de système, l'État encourage la capitalisation. Le patronat des assurances mettrait ainsi la main sur les colossal volume du marché des retraites.

Il n'y a pas de problème de financement des retraites. Il y a juste un problème de capitalisme et de volonté politique.

Les riches paieront des assurances privées ; les pauvres travailleront plus vieux, ou devront se contenter des minima sociaux. L'enjeu des retraites a l'avantage pour le pouvoir et le business de mettre la pression sur les salarié-es et d'en tirer profit. C'est une manœuvre des possédants pour s'accaparer encore plus les ri-

chesses produites.

■ Leur projet, pas le nôtre

Nous refusons les divisions organisées par le gouvernement.

Gagner nécessite de tenir et d'organiser partout la grève reconductible. Organisons le soutien financier aux grévistes en faisant marcher les caisses de solidarité, en informant et associant les parents d'élèves.

Pas question de travailler jusqu'à épuisement et de courir après les points pour finir pauvre. Un point c'est tout.

En attendant l'abolition du salariat, exigeons, au minimum :

- Le retour aux 37,5 annuités pour le public comme le privé

- Pas de pension inférieure au Smic. Même si nous rappelons que la CNT ne se satisfait pas du Smic actuel et qu'elle lutte pour l'augmentation des revenus les plus bas, avec pour objectif l'abolition de toutes les hiérarchies de revenus, par la construction d'une société fondée sur la répartition égalitaire des richesses.

- L'indexation des pensions sur les salaires et le refus des retraites par capitalisation. Gestion des cotisations par les travailleuses et les travailleurs.

- La garantie d'un taux de remplacement de 75% du salaire net (calcul sur la base des six meilleurs mois) pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs ! ●

Fédé CNT de l'éduc & CNT31



Adrexo l'escamoteur d'heures

Paies en retard, siège hypothéqué, l'attaque du marché privé courrier-pub-colis tourne mal.

Depuis janvier 2017, la société de distribution d'imprimés publicitaires Adrexo connaît d'importantes restructurations. D'abord la création en 2012 de la filiale Adrexo-colis, créant le service « Colis-privé » voué au commerce en ligne. Adrexo a depuis cédé quelques fleurons pour se refaire en trésorerie et se maintenir à flot. Et enfin en 2017, Spir est cédé à Hopps, groupe constitué pour l'occasion par trois hommes d'affaires qui tentent de former un gros opérateur de la logistique e-commerce en devenant le premier opérateur postal privé (courrier et colis).

■ Un investisseur poker

Mais leur « aventure » bute sur de sérieuses difficultés financières. Le siège social a même été hypothéqué l'été dernier, la direction assurant qu'il n'y aura pas de cessation de paiement. Selon la presse business, Hopps serait maintenu à flot par GDP-Vendôme investisseur en capital risque entré au capital à hauteur de 5%, avec un jeu capitalistique au sein de la holding, les dettes qui y sont intégrées apportant des défiscalisations. Le capital risque, c'est du qui perd-gagne, l'investisseur pouvant perdre, ou gagner gros. Dans tous les cas son apport réduit les coûts fiscaux, compensation d'un

compte à l'autre.

■ Des trimard-es pressuré-es

Bien loin de ces calculs financiers, la réalité des distributeurs est déplorable : salaires décalés à versements incertains (en deux fois durant l'été), gestion relationnelle déplorable ou peu sereine, paie réduite par ce qu'enregistre la badgeuse. Une machine qui, semble-t-il, s'arrête dès qu'est atteint le temps repère : cette référence du management escamote les heures sup effectuées de fait, le temps prévisionnel de la tournée étant insuffisant pour écouler le volume de prospectus associé au temps.

Ce qui ne motive pas pour assurer une prestation de qualité. On nous a promis des comètes qui fleurissent, des possibles lendemains qui chan-

teraient... mais si jamais ça devait chanter, ce n'est pas pour les salarié-es de base, distributrices et distributeurs de pub en boîtes aux lettres et autres petits personnels, retraité-es, précaires...

Des élections des représentant-es du personnel sont prévues en 2020. Mais malgré la loi, les dirigeants de Hopps pourraient avoir d'autres urgences et motifs d'intérêts...

D'ailleurs les salarié-es ont-ils besoin de représentation officielle pour agir pour leurs intérêts, très menacés demain comme hier : pour les distributeurs et distributrices, encaisser leur dû n'est pas évident, vu le nombre d'actions judiciaires prud'homales passées et en cours ! ●

CNT 71/58

Adrexo la joue « sociale attitude » Prétendant organiser la précarité, Adrexo revendique un héroïsme social.

Par le seul fait de proposer « des postes de distributeur(trice) en CDI accessibles sans conditions de diplôme », Adrexo se prétend même « vecteur d'intégration sociale » dans un « marché du travail est aujourd'hui particulièrement marqué par d'importantes disparités en matière d'accès à l'em-

ploi »... Partageant des offres d'emploi, dédiée aux 17000 distributeurs d'Adrexo, l'application Job Hopps, lancée avec le soutien de Pôle emploi, revendique une « Sociale digitale attitude », pour décrocher un « complément d'activité », deuxième petit job à temps partiel... ●



L'employeur se met au sabotage électoral

En Saône-et-Loire, l'employeur des aides à domicile cumule discrimination, entrave et sabotage délibéré du processus électoral.

Avec le CSE, le nombre réduit de représentant-es des personnel-es les a déjà rendus moins présent-es, moins gênant-es pour les employeurs. Insuffisant pour l'ADMR, l'association départementale d'aide à la personne en Saône-et-Loire.

Cet employeur refuse d'abord à la CNT de participer à la réunion de négociation du protocole de vote. Au mépris de l'article 2314-5 du code du travail, prétextant que la CNT ne serait représentative ni nationalement ni dans l'entreprise.

■ Procédure en carton

Le jour de la réunion, la CNT conteste cette discrimination, invitant les responsables à lire le code du travail, puis dénonçant par courrier l'entrave syndicale (code du travail, art. 2317-1). Indifférent à la raison et à la loi, l'employeur organise ce premier tour, avec une certaine pauvreté de moyens : pas de boîte postale pour les votes par correspondance, des lettres d'envoi du matériel de vote stockées dans un vulgaire carton dans une armoire en attendant le jour J, même carton en guise d'urne, un dépouillement

carton par terre. Et pas d'envoi de la seule profession de foi : celle de la CNT!

■ Sabotage patronal

La gabegie du premier tour ne suffisant pas, et le quorum n'étant pas atteint, l'ADMR organise un 2ème tour. Et là, sans nous demander notre avis, compose la liste CNT en y inscrivant, en plus de notre candidate, deux salariées inconnues de nous, apparues en candidates libres, à titre individuel. Une des deux n'est même pas éligible, faute d'ancienneté suffisante dans la boîte (code du travail, art. 2314-19). Ces salariées cooptées de force ont, elles aussi, demandé d'annuler ce 2ème tour. On flaire la magouille électorale visant à empêcher l'élection d'une représentante CNT au CSE.

La CNT saisit le juge du tribunal d'instance, compétent en matière de contestation électorale. L'employeur interrompt unilatéralement le processus électoral. le Président de l'association employeur a du détruire les enveloppes de vote déjà arrivées au bureau.

Nous réclamons l'annulation des élections pour non respect de l'art. L2314-5 nous autorisant à négocier le protocole; délit d'entrave; non respect du délai entre deux tours d'élection [code du travail, art. L2314-29]; contestation de liste [droit des contrats code civil, art. 1134 & 1135]. Nous réclamons une sanction pour délit d'entrave, une indemnité de dommage, une indemnité pour frais de procédure (Code de procédure civile, art. 700). ●

CNT 71

Procédures : passez pro

Si le code du travail est d'évidence la source juridique principale, n'ignorez pas le code civil, notamment le droit des contrats, et le code de procédure civile qui définit les modalités d'action devant le juge du civil*.

Devant le tribunal d'instance, attention délais d'action très court : 15 jours pour contester l'élection, 3 jours (R2314-28) pour contester une liste. Au-delà, il y a forclusion : l'action judiciaire est impossible et le juge la rejette.

Et surtout, pensez à préconstituer des preuves présumant ou prouvant les faits, notamment attestations de tiers selon le formalisme obligatoire (art 200 à 203 CPC).

Dans certains codes, les lois législatives sont séparées des lois réglementaires. Exemple : consulter la L2314, impose de vérifier s'il n'existe pas une R2314 ; ce qui est justement le cas, notamment en ce qui concerne les délais d'actions et donc de forclusion.

CNT
CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal
30900 Nîmes

www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE

CNT - 33, rue des Vignoles - 75020 Paris
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Chili, France, Équateur



Au Chili, l'explosion sociale part d'une augmentation des prix du transport.

Touche pas à ma gasoline

Avoir les moyens de se déplacer. Que des gouvernements attaquent ce droit à la mobilité et c'est l'explosion. Des marges vers le centre.



En Equateur, c'est la baisse de l'aide d'Etat au prix du carburant...

Le mouvement des Gilets jaunes a commencé en France par une taxe carbone sur les véhicules polluants. Les événements ont commencé au Chili par la énième hausse du prix du ticket de métro, et en Equateur par la hausse du prix du carburant, dans un pays pourtant producteur de pétrole. Dans les trois cas, le contexte est très différent, les enjeux aussi. Pourtant, une constante demeure, et ce dès les manifestations de 2007 au Chili contre le projet « Transantiago » de Bachelet destiné à réduire la pollution en ville : se déplacer est devenu un enjeu si fondamental qu'il est l'un des rares à soulever massivement des milliers de gens prêts à prendre la rue. C'est à la fois le fruit d'une intensification des flux dans les sociétés capitalistes, notamment vers et dans les villes qui se sont démesurément agrandies, et l'expression d'un monde du travail qui repose sur le déplacement permanent des travailleur-euses, venu-es de plus en plus

loin, dans des conditions de plus en plus difficiles.

■ Le transport vers l'exploitation

Leur faire payer toujours plus cher le droit de se déplacer qui leur permet d'aller se faire exploiter pour payer ledit transport en dit long sur la logique des sociétés capitalistes. Blog libertaire vénézuélien, Gargantas libertarias analyse très justement la construction des réseaux métropolitains dans sur l'actualité sud-américaine, et résume la logique des transports comme une toile d'araignée centrifuge, qui n'a d'autre fonction que d'absorber en son centre les travailleur-euses venu.es par le seul fil qui les relie à la capitale et au travail. D'où les actes de saccage des transports « publics », notamment au Chili. La hausse du ticket de métro, apparemment insignifiante au vu de l'ensemble des mesures ultra-libérales portées dans

le pays par 40 ans de politique dirigée par les Chicago Boys depuis la dictature, n'a guère été au centre des revendications qui ont suivi, et qui remettaient en cause tout le système. Pourtant, il suffit de voir la variation des prix des tickets de bus au cours des derniers mois pour voir combien le transport est représentatif de la manière dont la vie quotidienne est sans cesse « flexibilisée », et le moindre geste, le moindre coût doit s'ajuster sans cesse aux fluctuations du marché.

■ La moitié confisquée

En Equateur, les particuliers payaient la moitié de leur litre d'essence, l'Etat l'autre moitié que l'Etat a décidé de stopper. D'où l'explosion sociale. Avant que les indigènes n'arrivent massivement à la capitale, ce sont des chauffeurs de taxis qui ont initié la protestation face à la hausse du prix du carburant, l'une

des mesures du « paquetazo » de réformes ultra-libérales imposées par le plan d'ajustement du FMI incluant flexibilisation du travail, suppression de la moitié des vacances des fonctionnaires, élimination d'impôts à l'import et l'export, facilitant le commerce international.

D'autant que la hausse du prix du gazole a un impact direct sur le

prix de tous les produits, notamment alimentaires, qui transitent des campagnes vers la ville. La logique centralisée, hiérarchique des réseaux entre ville, zones périurbaines et campagnes, atteint le point de crise dès lors qu'une petite variation du prix du carburant met le feu aux poudres. ●

Claire, GT Amériques



En Equateur, la hausse des coûts de transport a mis le feu aux poudres.

Haïti

Une île contre l'Empire

Un régime corrompu, des militaires étasuniens auteurs de viols et de violences. Et heureusement des féministes haïtiennes...

La première raison qui a poussé dans la rue les habitant-es de Port-au-Prince, puis de Pétienville, est liée à la corruption du président Jovenel Moïse : l'« aide humanitaire » dont le pays subit les effets depuis des décennies a essentiellement enrichi de millions d'euros le président et ses proches. Après le séisme de 2006, des zones entières de la capitale, les plus pauvres, n'ont toujours pas été reconstruites, et les bidonvilles se multiplient toujours sur les collines autour du centre. Le pays est soumis à une instabilité politique chronique, et à une politique si corrompue, si fragile que les émeutes de la faim ont déjà poussé ses habitant-es à se révolter à de nombreuses reprises ces dix dernières années. Cette fois, la contestation ne s'adresse pas seulement au gouvernement en place. Elle remet en cause le système présidentiel en tant que tel, et ses allégeances avec les Etats-Unis. Jovenel Moïse qui était le « président des Etats-Unis » a été remplacé par Michel Martelly (déjà président de 2011 à 2016) sans que le changement de nom n'ait d'autre impact sur un système politique profondément corrompu.

■ L'effroyable troupe étasunienne

Sous couvert d'aide humanitaire,

la Minustah* assure le maintien de l'ordre, réprimant les manifestations avec la violence habituelle : une trentaine de morts et des centaines de blessé-es après une semaine de manifestations. Les exactions commises par les soldats de la Minustah, bien qu'elles aient été prouvées, n'ont jamais semblé remettre en cause leur présence sur l'île : viols d'enfants, violences envers les populations, transmission du choléra ont semblé bien peu de choses au regard de la « stabilisation » d'un pays fréquemment insurrectionnel.

■ Les féministes pour l'autorité locale

La remise en cause de tout un système corrompu, alimenté par l'impérialisme des Etats-Unis, s'appuie aussi sur le travail de collectifs de plus en plus importants, pour retrouver l'autonomie de l'île. Les féministes, le festival Nègès mawon, ou le collectif Nous pap domi, essaient de s'extraire des logiques politiciennes pour redonner à la société civile sa propre autorité à travers des actions locales. Bien plus que les armées étrangères qui occupent l'île, ces féministes contribuent à cette « stabilisation » qui ne peut passer que par la lutte contre les inégalités et l'impérialisme.

■ Un désastre en bois et charbon

Le charbon continue à alimenter la majorité des foyers, et Port-au-Prince, capitale monstre, fait venir de toute l'île cette ressource qui contribue à la destruction des forêts, et à l'érosion dramatique des sols, déjà largement commencée pendant la période d'ingérence directe des Etats-Unis, où Haïti a été largement déboisée pour exporter des bois tropicaux. La sécheresse est dramatique, de plus en plus fréquente, et empêche l'essor de l'agriculture. D'où le recours massif à des produits alimentaires importés, qui soumettent l'ensemble du pays à un état de dépendance complet vis-à-vis du marché. Cette logique mortifère conduit aujourd'hui les Haïtien-nes à remettre en cause l'ensemble d'un système, dans et au-delà de leurs propres frontières, qui fait de leur pays l'un des plus pauvres, les plus inégalitaires et les plus fragiles du monde, alors qu'il fut le premier à devenir une république noire en 1804. C'est dire si le prix de la liberté est long à payer. ●

GT Amériques

* Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti.

Hong Kong

Parfois si loin... de nous

Du contre sommet de Biarritz aux contradictions de la lutte à Hong Kong.



Sur la banderole : " Merci pour votre soutien, les Gilets Jaunes/français soutiennent votre lutte à Hong Kong.

Le numéro précédent du *Combat syndicaliste*, a montré à quel point la militarisation du Pays basque a été source de difficultés pour nous cénétistes mobilisé-es par l'appel à se rendre sur place pour « bloquer le G7 ». Le quadrillage du territoire par les forces du désordre, les « check-points » à chaque carrefour, faisaient plutôt ressembler la région à une république bananière. Il manquait juste de la musique militaire en boucle sur les ondes radiophoniques pour compléter le tableau dictatorial style coup-d'état.

Des complications ont surgi en plus. Lors d'un contrôle de bacqueux nerveux, des camarades du 42 apportant

du textile pour le stand CNT, se sont vu dérober les sweats et T-shirts au chat noir par des fétichistes policiers. Informée par nos militant-es dès leur arrivée, la plateforme est intervenue auprès des autorités. Grande fut notre surprise d'apprendre que les keufs étaient venus au camp de Bordaberry, près d'Hendaye, pour remettre en personne le matériel confisqué, ce qui d'emblée démontrait les relations un peu trop bonnes entre la police et les organisateurs du contre-sommet.

Un camarade drômois proche des prisonnier-es basques nous a fait remarquer que pour la première fois de l'histoire, l'Etat français a interdit la te-

nue d'un contre-sommet en France. La solidarité, depuis des décennies, de ce camarade envers les victimes de la répression au Pays basque lui a valu une surveillance digne d'un film d'espionnage. Il a été pris en filature dès son départ de la Drôme et dès son arrivée à Hendaye.

La plupart des conférences et débats ont eu lieu en Espagne à Irun au centre d'expositions Ficoba où notre Secrétariat international avait un stand avec des livres, les célèbres textiles et bien sûr « le *Combat syndicaliste* ».

À l'espace rouge et noir du camp, nous avons retrouvé des ami-es gilets jaunes venu-es en car de la Drôme, dont un

de son propre aveu séduit et convaincu par la justesse de nos pratiques, qui s'est syndiqué au printemps à la CNT. Avec d'autres GJ, notre camarade avait aidé à la confection d'une banderole gigantesque de 12 m, en solidarité avec les insurgés de Hong Kong.

■ Le plateformisme ne passera pas

Coïncidence, en parallèle aux autres événements anti-G7, une école primaire enseignant le basque à Hendaye, accueillait en coordination avec le syndicat LAB, des ateliers, conférences et débats. Dont l'un consacré aux luttes internationales, comprenant un duplex avec une militante hongkongaise. Deux camarades bilingues de la CNT se sont proposés comme interprètes auprès des organisateurs, l'un en anglais-français, l'autre en sens inverse, proposition chaudement acceptée. Le jour J, notre petite délégation est arrivée en apportant la banderole. On avait demandé aux jeunes militantes du LAB si l'on pouvait accrocher la banderole gilet jaune. Leur accord fut spontanément positif et rapidement, on s'est déployé pour l'accrocher.

Grande fut notre déception à l'arrivée d'un organisateur de la plateforme qui nous demandait d'enlever la banderole en raison d'un « problème de protocole ». Un de nos camarades, formateur des stages du Théâtre de l'opprimé, a rapidement renversé la situation en indiquant que les interprètes se retireraient si la plateforme insistait à enlever cette banderole magnifique que l'on voulait montrer aux hongkongais via le duplex. Le représentant de la plateforme a du céder.

Afin d'assurer le duplex, les interprètes CNT avaient bien étudié en amont l'histoire récente des protestations à Hong Kong. Elles se mobilisaient contre l'amendement de la

loi d'extradition par le gouvernement de Hong Kong, ce qui permettrait à Beijing de s'ingérer dans affaires internes d'Hong Kong. Cette ingérence est clairement en contradiction avec les termes de l'accord de rétrocession sino-britannique de 1997 qui garantissaient le maintien des systèmes économique et législatif et le mode de vie hongkongais pendant 50 ans.

■ Anticapitaquoi?

Une fois le lien établi avec Hong Kong, nous fûmes frappés par le fait que la militante hongkongaise était masquée. Tout en déclinant les étapes de la mobilisation qui dure depuis le mois de mars, elle répondait aux questions de la salle et passait pour une révolutionnaire loquace, une amoureuse de la liberté heureuse de partager son enthousiasme militant avec nous... jusqu'à ce que l'on lui pose la question qui tue : « Êtes-vous anti-capitaliste ? »

Là, elle fut scotchée, déstabilisée, sans voix, comme si elle cherchait à comprendre le sens du terme « anti-capitaliste ». Au bout de quelques hésitations et phrases incomplètes, elle nous a avoué que non, elle ne l'était pas.

Et pour cause. Hong Kong est le centre financier le plus économiquement libéral du monde et avec New York et Londres forme ce que les journalistes anglophones appellent Nylonkong, un monstre à trois têtes qui boit le sang des ouvriers.

Disons que notre motivation s'inspirait de la lutte anti-répression. D'ailleurs, la militante hongkongaise fut chaleureusement applaudie lorsqu'elle avait lancé un appel pour le boycott international des sociétés chinoises que fabriquent des systèmes de reconnaissance faciale. D'accord, mais dites, qui les financent ? ●

David du SI

USA



Death to the Klan !

Quarante ans après le massacre raciste à Greensboro...

Le 3 novembre 1979 à Greensboro, Caroline du Nord, lors d'une manifestation antifasciste, cinq manifestant-es, dont quatre du Communist Workers' Party, sont assassiné-es par des néo-nazis et le Ku Klux Klan. Avant la manif, la police avait confisqué les armes et les bâtons des manifestant-es. La police complice a ensuite transmis la déclaration de dépôt de manifestation aux fascistes qui, armés de fusils, de pistolets et de carabines, savaient exactement où, quand et comment atteindre les manifestant-es. Et la police s'est retirée pour ne pas à avoir à protéger les victimes.

Sans surprise, aucun des assassins n'a été condamné par le jury composé exclusivement de Blancs. Le 3 novembre dernier, 40 ans après, en marge d'une commémoration émouvante, la Mairie de Greensboro, complice elle aussi mais bien sûr innocentée, a publié une déclaration de consolation très en-deçà des attentes des familles des victimes.

iSandy Smith, presente! iJim Waller, presente! iCésar Cauce, presente! iMike Nathan, presente! iBill Sampson, presente! Et la justice ? Nulle part ! (Source : Democracy Now !) ●

GT Amériques

USA

Le droit à la lumière du jour**Caroline du Sud : des prisonnier-es contre les traitements inhumains.**

Le 23 octobre dernier, en se rassemblant à New York, Washington DC, Londres et Kingston, des militant-es anti-carcéral-es ont lu un appel rédigé par les prisonnier-es de Caroline du Sud et adressé aux Nations Unies... pour entre autre, en finir avec la torture de l'isolement.

Traduction intégrale de l'appel :

« Depuis des années, les prisonnier-es et leurs familles dénoncent les conditions notoirement mauvaises dans les prisons de la Caroline du Sud, comme l'a démontré le ministère de la Justice des États-Unis par le biais de rapports et de jugements d'expédient⁽¹⁾ auprès des États qui violent les droits humains fondamentaux. Cependant, ce processus n'a pas produit d'améliorations notables dans les conditions de détention.

Les Nations Unies ont plusieurs longueurs d'avance par rapport au gouvernement des USA pour la reconnaissance des droits humains dans le monde, et des prisonnier-es en particulier. L'ONU reconnaît qu'au-delà de 15 jours, l'isolement constitue un acte de torture, alors que cette pratique reste habituelle aux États-Unis. Une étude récente démontre que toute période passée dans un "logement restrictif" augmente le risque de décès d'un ancien-ne prisonnier-e après sa libération. Ce sont des conditions courantes dans les prisons américaines



Intérieur zonzon South Carolina

qui ont un impact nocif sur le cerveau des prisonnier-es et nuisent à leur capacité de survie.

Suite à la journée de 2018 la plus meurtrière dans les prisons américaines depuis un quart de siècle, les prisonnier-es de l'Institut correctionnel de Lee en Caroline du Sud ont lancé un appel à une grève nationale des prisons, pour lutter contre les conditions répressives dont elleux sont victimes. Parmi leurs dix demandes, aucune n'a été satisfaite à ce jour.

Au-delà de leurs revendications nationales, il existe certaines conditions particulièrement répressives spécifiques à la Caroline du Sud. Le blocage de la lumière solaire avec des plaques de métal est l'une des privations importantes que les prisonnier-es ont décriée au cours des dernières années. Cette pratique, ainsi que les longues périodes de confinement, l'ajout de tiroirs-repas

dans les portes des cellules des incarcerated-es ne subissant pas les régimes spéciaux, l'accès refusé aux activités de plein air et un accès limité aux douches, a provoqué dans l'ensemble des prisons de haute sécurité de cet Etat, des conditions finalement identiques à l'isolement.

Ces pratiques du Département des Services correctionnels de Caroline du Sud (SCDC) privent les prisonnier-es de leur humanité fondamentale. Ce sont ces conditions-là qui ont provoqué en 2018, les violences dans l'Institution correctionnelle de Lee. On les voit bien dans ce reportage de NBC News⁽²⁾ sur la personne du prisonnier Allen "AJ" Capers. Capers est traîné dans la cour par deux matons et laissé pour mort.

Le SCDC a enregistré un taux de suicide record. Ces conditions ont aussi entraîné la noyade du bébé de Sinetra Geter-Johnson dans sa cellule de prison, alors que, par négligence, les matons ne se sont pas intervenus pour les aider. En 2014, un juge a conclu que le SCDC violait régulièrement les droits fondamentaux des détenu-es en matière de soins de santé mentale.

Les prisonnier-es ont essayé de trouver un soutien auprès de l'Assemblée législative, cherchant des avocat-es prêt-es à tenter une action en justice et ont organisé des manifestations nationales. Aucun

de leurs appels n'a été entendu. La situation dans les prisons de la Caroline du Sud continue de s'aggraver progressivement et le désespoir s'est installé, comme en témoigne le nombre record de décès et de suicides au cours des dernières années. En Alabama, un autre État qui connaît des conditions similaires, même un rapport du ministère de la Justice et une couverture importante dans les journaux nationaux n'ont pas amélioré le système carcéral. Il n'existe pas de procédure fiable quant aux réparations des violations des droits humains dans la justice américaine.

Lorsque les personnes incarcérées ne peuvent plus trouver d'espoir, elles ont du mal à savoir quel chemin suivre. Le système pénitentiaire en Caroline du Sud a atteint un point de rupture et à l'heure actuelle, il brise les psychés, les corps et les esprits des êtres humains. Aujourd'hui, ces prisonnier-es ont sollicité l'intervention humanitaire de l'ONU pour atténuer ces conditions de détention. Elleux agissent ainsi car elleux ne voient aucune autre voie de recours. » (Source : Incarcerated Workers, une commission permanente des IWW)

GT Amériques

(1) Un jugement accordé par un tribunal lors d'un contentieux dans le cas où les deux parties l'auraient préalablement réglé.

(2) www.nbcnews.com/news/the-prison-system/video-shows-man-left-die-south-carolina-prison-yard-n995461



La ruée... vers la rue

Caroline du Sud : des prisonnier-es contre les traitements inhumains.

Surplus ? Vous avez dit surplus ? Alors que le gouvernement des USA dépense plus de mille milliards de dollars par an sur les armements de destruction massive -autrement dit plus de 100 millions de \$ à l'heure, en Californie, l'État le plus riche des USA, la situation des sans-abris empire à une vitesse alarmante. L'implantation intramuros de start-up informatiques a entraîné la montée spéculative des prix des loyers et en deux ans, le nombre de SDF a augmenté de 30% pour la seule ville de San Francisco (, et Oakland détient le record : presque 50%). Incapables de payer les cautions et d'avancer les deux premiers mois de loyers exorbitants, les SDF californien-nes restent forcément plus longtemps à la rue.

Harcèlement par les forces de l'ordre, tentes et objets personnels confisqués, visent à réduire la visibi-

lité des campements, situés souvent sous les ponts des périphériques, afin de satisfaire les objectifs « ville propre » de la nouvelle municipalité. Une politique imbécile, les gens n'ayant d'autre issue que de revenir et de reconstruire leurs campements de fortune.

Dans les années 1980 déjà, le gouvernement d'ultra-droite de Reagan avait abandonné le financement des hôpitaux psy. Les malades avaient été mis à la rue. Et les républicains avaient coupé les allocations chômage, obligeant les allocataires à se réinscrire. Les aliéné-es en furent les plus touché-es car incapables de gérer les montagnes de paperasse. Aujourd'hui, un tiers des SDF et la moitié des prisonnier-es ont des problèmes psy. Et bien sûr, elleux ne sont pas soigné-es.

(Source : Democracy Now !)

GT Amériques

Erratum:

dans l'article intitulé « L'Empire du papier » paru ds le CS d'octobre, sur l'Uruguay et la multinationale UPM, la référence à une oeuvre d'Alain Damasio, dans la ernière partie, « Internationaliser la lutte contre les multinationales », était erronée: il s'agissait de son dernier roman, Les Furtifs.

Le SNU, C nul!

Nous ne serons pas des petits soldats de Macron



Le SNU vendu comme une colo...

Seize ans serait le bon âge pour formater la jeunesse via le SNU, le Service national universel, que le gouvernement veut rendre obligatoire après la phase test.

Aaaarde-à-vous! Levé-es à 6 h 30 du mat, les lycéen-nes et apprenti-es convoqué-es au SNU devront saluer le lever du drapeau tricolore, au garde-à vous, en entonnant la Marseillaise, encadré-es par des militaires. 15 jours de discipline pendant les vacances scolaires, en uniforme, téléphone portable interdit. Au programme : parcours du combattant, « journée armée et mémoire », atelier Défense nationale, « soirée débat démocratie & courage », raids commandos en forêt, battues pour chercher une personne disparue fictive. Objectif : modeler les esprits, bourrage de crane de vertus républicaines très orientées.

■ Engagement forcé

Puis 15 autres jours sont voués à l'« engagement », mais obligatoire, dans un commissariat, une caserne, une mairie, une association. Voulu par Macron, ce remake du service militaire à la sauce citoyenne patriotarde, a passé en juin 2019 son premier test : 13 départements cobayés, dont la Loire-Atlantique. Objectif 40 000 volontaires forcé-es pour élargir le test en 2020. Et à partir de 2023, version opérationnelle, soit un contingent annuel de 800 000 ly-

céen-nes et apprenti-es de 16 ans. Coût estimé ? Très flou : le candidat Macron parlait de « 2 à 3 milliards d'euros par an en régime de croisière », un rapport sénatorial l'a chiffré en 2017 à 6 milliards par an, le sous ministre Gabriel Attal prétend aujourd'hui se limiter à 1,5 milliard/an. Un budget de dingue qui serait bien plus utile pour le service public de l'Éducation, qui vient de supprimer 1800 postes et pour l'éducation populaire.

■ Discipline et sanctions

Lancée à la hussarde, sans consulter le Parlement, cette opération d'endoctrinement de la jeunesse veut inculquer un esprit d'obéissance aux règles, un sens de la discipline sans discussion, un esprit « patriotique » sans esprit critique, en instaurant une cohésion sociale de façade, alors que les inégalités ne cessent d'augmenter. Sanction pour les récalcitrant-es, insoumis-es, objecteurs ou objec-trices, « privés de la possibilité de passer

le permis, le bac et tout autre diplôme ou concours de la fonction publique », dit le sous ministre Gabriel Attal.

■ Le spectre de l'antimilitarisme

Subissant un turnover important malgré ses promesses d'« aventure », l'armée espère aussi séduire des candidat-es au passage, ayant besoin de 20 à 25 000 recrues par an. Seule nouvelle réjouissante la presse de droite s'inquiète. Les galonnés de l'état-major qui n'étaient pas demandeurs craignent le bad buzz : « Certains grands chefs redoutent même le retour de l'antimilitarisme, qui a quasiment disparu depuis la fin du service national obligatoire en 1996. "Si l'on rend trois millésimes de jeunes antimilitaristes, l'armée professionnelle est morte", confie un responsable, soucieux pour le recrutement », (L'Opinion, 28 juin 2019).

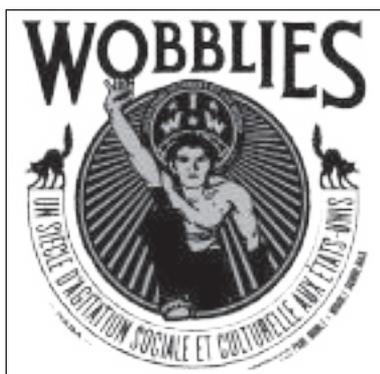
Non au SNU et à la militarisation de la jeunesse! Abrogation du SNU ! Toutes et tous ensemble, en marche pour l'insoumission ! ●

Collectif 44 contre le SNU



...et tel qu'il se passe, au garde à vous!

Par d'oubli pour les wobblies



Wobblies

Un siècle d'agitation sociale et culturelle aux États-Unis,

Ed. Nada, 308 p. 26€*

C'est plus que de la BD, c'est aussi un ensemble de récits illustrés passionnants, égrenant textes, bandes dessinées ainsi que des biographies en images de militant-es des Industrial workers of the world. Même si l'histoire est forcément plus collective que quelques grandes figures, précurseurs et cheffes ouvrières de l'organisation,



Mother Jones, Lucy Parsons, Emma Goldman, Joe Hill, Mabel Dodge, Big Bill Haywood, Franck H. Little, Ricardo Flores Magon, etc. Les IWW naissent le 27 juin 1905 à Chicago ouvrant une riche histoire de gens pauvres mais enragés, engagés à

détruire le capitalisme et l'État, à en finir avec la domination. Organisant les plus précaires, saisonniers agricoles, mineurs, bûcherons, dockers, souvent trimards occasionnels et itinérants, les IWW ont connu jusqu'à 100 000 adhérent-es dont beaucoup de hobos, étrange-ères partout chez eux, accueilli-es avec des fusils ou chaleureusement salué-es, grimpant sur les trains de marchandises, vivant dans des campements quasi autogérés. Un compagnonnage des vagabond-es du rail, à la culture très forte, avec ses codes et ses rites.

Le terme de wobbly est auréolé de légendes et d'étymologies flottantes. Littéralement, le verbe wobble désigne un état de tangage, peut être la démarche chaloupée, zigzagante de certains de ces prolos en vadrouille perpétuelle, et qui ne pas crachaient sur la bouteille, à l'occasion. Ce mouvement tanguant pourrait être une allusion sexuelle (comme le blues en est truffé), forgée par les détracteurs du syndicat. Ou une dérivation de wallabies, le mouvement étant aussi très populaire en Australie, voire une allusion amicale à l'anglais mal



LE TRIMARDEUR EST POURCHASSÉ



prononcé par un camarade cuistot chinois sur un chantier ferroviaire.

Servi par des dessinateurs et dessinatrices underground aux styles variés, ce bouquin révèle des pans d'histoire syndicale et de contreculture mêlant lutte de classes, action directe, poésie et chansons.

Les wobblies ont subi une féroce répression, militant-es blacklisté-es, blessé-es, tabassé-es, kidnappé-es, assassiné-es par des milices patronales, sans compter les arrestations massives, procès pour l'exemple, taule, voire les tirs à la mitrailleuse contre des piquets de grève... Face à eux, l'armée, ou des entreprises privées comme l'agence Pinkerton louant ses services très armés aux patrons de choc, du milieu agricole surtout. Dans les années vingt, plus de 200 officines américaines de ce genre infiltrèrent les syndicats, préparent la répression. En 1903, à Kensington, Pennsylvanie,

75 000 mineurs sont en grève pour une paie décente et moins d'heures à trimmer. Les wobblies font apparaître que plus de 10 milliers de ces ou-



vri-ères sont des gamin-es de moins de douze ans, déjà amputé-es d'un ou de plusieurs doigts, voire mutilés d'une main... Interdits de parole dans la rue, les militant-es des IWW mènent campagne pour la liberté d'expression, et on les jette au gnouf s'ils ou elles osent lire en public la déclaration d'indépendance américaine... Caractéristique de ce syndicat de combat, les IWW recrutent auprès des immigrants de fraîche date. L'entrée en guerre des USA, en 1917, marque le pas pour cette organisation subversive qui se relance dans les années 60 en s'associant à la culture beatnik et aux boycotts des élections, dans des luttes contre l'industrie forestières en 1990, jusqu'aux grèves récentes, chez Starbucks et les livreurs à vélo. ●

Nicolas, Interco Nantes

* BD coordonnée par Paul Buhle & Nicole Schulman, avec Harvey Pekar, Peter Kuper, Mike Konopacki, Trina Robbins, Seth Tobocman, Jay Kinney, Sabrina Jones, Jeffrey Lewis, Sharon Rudahl...

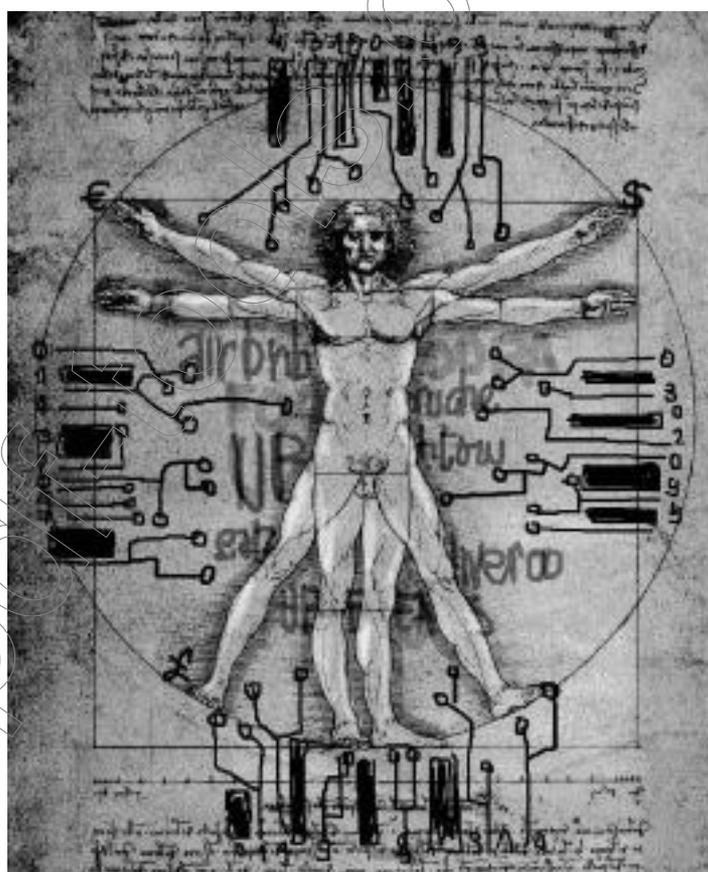
Les trimards du cybertariat



Les Nouveaux travailleurs des applis, Sarah Abdelnour et Dominique Méda, 120 p. PUF, 9,5 euros.

Sous la direction des deux chercheuses en socio, cinq articles explorent les changements du monde du travail opérés par l'usage des nouvelles technologies numériques. Ce « *capitalisme de plateforme* », ou « *cybertariat* » semble au départ porteur de collaboration et de liberté, de tâches liées au loisir et à l'engagement personnel pour une cause ou un centre d'intérêt. S'il promet une autonomie dans la gestion du temps et de l'espace de travail, il épouse vite le visage d'une sous-traitance particulièrement aliénante, renouant avec le statut plus que précaire des « *tâcherons* » du 19^e siècle. Plusieurs points de vue explorent cette ambiguïté de ce travail souterrain.

Les liens entre ces nouvelles formes de travail et l'économie collaborative, dite « sociale et solidaire », démontrent l'hypocrisie de certaines plateformes. En mettant en avant la dimension plaisir ou d'engagement pour une cause juste, les plateformes du type « La Ruche qui dit oui », dont le fonctionnement est



largement analysé, ont précarisé les salarié-es qui acceptaient de devenir des « *participant-es* » actif-ves. L'intérêt que l'on porte à son travail ne semble pas légitimer la disparition des droits sociaux.

Le phénomène de crowdsourcing et d'externalisation des tâches numériques dédouane les plateformes de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs employé-es à effectuer des « micro-tâches ». Tâches hautement lucratives pour les plateformes, très peu émancipatrices pour celles et ceux qui prennent ces jobs pour arrondir des fins de mois ou rentabiliser une pratique de loisir. Plutôt que de salaire, il n'est plus question que de « *défraiement* ». Le travail à son

rythme, chez soi, n'en est pas moins chronophage et peu synonyme d'autonomie. Pourtant, il donne à certain-es l'illusion d'être « *entrepreneurs de leur propre personne* », selon l'adage libéral, mis en concurrence avec les salarié-es d'entreprises. Cette mise en scène de soi s'exprime aussi à travers la (faible) rémunération des compétences individuelles, via des plateformes types blogs culinaires, ou vente en ligne de bijoux faits maison. Illusions de démocratisation du travail, d'une valorisation des compétences habituellement liées au loisir. Pour compenser une réalité du salariat peu engageante, des milliers de personnes acceptent de consacrer beaucoup de leur



temps à « collaborer » au contenu de ces plateformes, pour des gains dérisoires, très inégalement répartis. La reconnaissance sociale prime en revanche sur la rentabilité du modèle.

À travers l'analyse des modèles comme Uber et VTC, apparaît le profil sociologique de ces nouveaux travailleurs des plateformes, généralement racisé-es, exclu-es du marché de l'emploi, en quête d'ascension sociale et berné-es par le mythe de l'auto-entrepreneuriat. L'article qui leur est dédié montre aussi quelles formes de prises de conscience collective ont pu, malgré l'atomisation des emplois, mener à des luttes collectives, et quels rapports avec les syndicats ont peu à peu émergé.

Le dernier article est voué à l'évolution de la réglementation de ces plateformes qui se présentent au départ comme « neutres », simples intermédiaires entre clients et prestataires, régis par les seules obligations

numériques. Certaines plateformes comme Brigad en France ont fini par être assignées aux mêmes responsabilités que les agences d'intérim. Mais la réglementation reste assez floue. Si aux États-Unis, les travailleurs et travailleuses des plateformes sont considéré-es comme des salarié-es, puisque ne détenant pas outils de production ni clientèle, en France on les voit plutôt travailleurs-euses indépendant-es, n'ayant pas un rapport direct de subordination. Mais la réglementation évolue. Il a été démontré que les outils de contrôle permanents et d'injonctions créent de fait cette subordination qui caractérise le salariat français.

La conclusion de l'essai montre comment le mythe d'une autonomie du travail par rapport au patronat via les progrès technologiques des plateformes s'est très vite heur-

té à une profonde désillusion. Une étude de l'OIT a montré que sur les 3500 employé-es des plateformes interrogé-es, la moyenne salariale s'élevait à 4,43 dollars de l'heure, 3,31 en comptant les heures de travail non payées. Si la dégradation des conditions de travail semble évidente, et sert les intérêts du capital, si les constats opérés par les autrices semblent faire l'unanimité, la conclusion de l'ouvrage n'est pas sans poser problème, engageant à « rompre avec l'illusion romanesque et trompeuse d'une autonomie qui ne serait possible qu'en dehors du salariat ». Ce qui mène à améliorer les conditions de travail des salarié-es et leur autonomie, sans remettre en cause ce cadre salarial, puisque c'est un désormais un mythe d'être un travailleur libre et autonome. Notre engagement syndical pour la défense des travailleurs au sein d'une confédération anarchiste, qui lutte pour l'abolition du salariat, a tout intérêt à se nourrir de ce profond paradoxe, plutôt que d'essayer de le trancher d'une manière trop radicale. ●

Clair

Un chapitre est accessible en ligne : <https://laviedesidees.fr/Quelles-resistances-collectives-face-au-capitalisme-de-plateforme.html>

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci :

durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement. Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

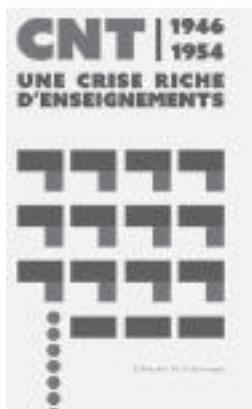
Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT GRATUIT ➔



Vive la crise



CNT : 1946-1954 une crise riche d'enseignements

éd Union départementale CNT du Val-d'Oise,
Collection Au fil du temps
68 pages, 5 euros

Face à un environnement politique et sociétal en totale décomposition, construire un mouvement de grève générale susceptible de paralyser le système

alimente les confrontations, parfois les renoncements, les dérives avant-gardistes, la tentation de chercher des raccourcis, de s'adapter à l'air du temps, bref de lâcher la proie pour l'ombre. Le risque est la perte d'une identité de classe, la dilution organisationnelle dans un mouvement spontanéiste mythifié. Le témoignage d'Amédée apporte un regard, une analyse sur la crise vécue par la CNT entre 1946, année de sa création, et 1954. Une contribution sur des erreurs passées afin de mieux aborder le présent, tel est l'objectif de la diffusion de

ce document. Comprendre son passé, c'est se donner des moyens supplémentaires pour éviter que l'histoire ne se répète; or l'expérience nous enseigne que la condition pour exister, c'est de garder le cap, celui de l'anticapitalisme. La mémoire historique est un enjeu pour le mouvement ouvrier. Elle permet d'apprendre de nos erreurs et d'aller de l'avant. ●

Commandes : UL CNT d'Argenteuil, Espace Nelson Mandela - Bourse du travail 82, bd du Gal-Leclerc - 95100 Argenteuil.

Chèques à l'ordre de UD CNT 95, port gratuit.

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !



CHÔMAGE, RETRAITES, EXILÉ-ES,



ILS ATTAQUENT TOUS AZIMUTS



**Du coup, on hésite :
Riposte ZIP ou contre-offensive POW?**

